


www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026,

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de Pierre PERRIN, Maire.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Pierre PERRIN, Maire : 14 avril 2026

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élu(s) absent(s) : 0
Élus présents : 29	Élu(s) absents ayant délégué leur droit de vote : 0

Secrétaire de séance : Madame Marie-Laure KOESSLER, 4ème Adjoint

Présents :

Pierre PERRIN, Alain JANSEN, Hélène MULLER, Rémi REUTHER, Marie-Laure KOESSLER, Bernard WEBER, Myriam JOACHIM, Jean-Philippe DECOUR, Brigitte SCHLEIFER, Pierre SCHNEIDER, Martial GERHARDY, Fabienne BIGNET, Monique WAMSLER, Pierre SIMON, Jean-Luc SIEGEL, Mireille MATTER, Isabelle DURINGER, Patricia KOESSLER, Solange WOLFF MINTSA, Fabien LEININGER, Marie-Annick LAURAIN, Florence PRUD'HON, Jérôme FLAGEY, Stéphane HAMM, Olivier MULLER, Alain BENOIT, Anne-Sophie MEYER, François CHABAS, Mathilde PAYET-BLONDET.

Absent(s) ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Absent(s) sans donner de mandat :

**30/2026 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Commissions municipales : fixation
désignation des membres**

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par **le Maire, qui en est le président de droit**, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent.

Lors de cette première réunion, **les commissions désignent un vice-président** qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

L'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

En cas de candidature unique pour chaque poste à pourvoir, ou de présentation d'une liste unique après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste. Il en est donné lecture par le maire.

Le Conseil Municipal,

VU Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22 ;

VU la délibération en date du 07 avril 2026 portant création des commissions municipales et des comités consultatifs ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le nombre de sièges à pourvoir au sein des commissions municipales et de procéder à la désignation de leurs membres ;

après en avoir délibéré,

- FIXE le nombre de sièges à pourvoir au sein des commissions municipales conformément au tableau ci-dessous ;*

- DESIGNNE les membres suivants pour siéger au sein des commissions municipales listées au tableau ci-dessous :*

COMMISSIONS MUNICIPALES	NOMBRE DE MEMBRES*	LES MEMBRES	
Finances	14	- JANSEN Alain - MULLER Hélène - KOESSLER Marie-Laure - REUTHER Rémi - JOACHIM Myriam - WEBER Bernard - SCHLEIFER Brigitte	- DECOUR Jean-Philippe - CHABAS François - FLAGEY Jérôme - BIGNET Fabienne - WOLFF MINTSA Solange - BENOIT Alain - SCHNEIDER Pierre
Vie associative	8	- JANSEN Alain - WEBER Bernard - JOACHIM Myriam - REUTHER Rémi -	- WOLFF MINTSA Solange - KOESSLER Patricia - GERHARDY Martial - BIGNET Fabienne
Urbanisme	8	- KOESSLER Marie-Laure - FLAGEY Jérôme - HAMM Stéphane - SIEGEL Jean-Luc -	- MULLER Olivier - PAYE-BLONDET Mathilde - BIGNET Fabienne - CHABAS François
Travaux	11	- DECOUR Jean-Philippe - SCHNEIDER Pierre - PAYE-BLONDET Mathilde - CHABAS François - SCHLEIFER Brigitte - SIMON Pierre -	- KOESSLER Patricia - REUTHER Rémi - LAURAIN Marie-Annick - KOESSLER Marie-Laure - LEININGER Fabien
Vie scolaire et périscolaire	7	- WEBER Bernard - MULLER Hélène - SCHLEIFER Brigitte - MULLER Olivier -	- PRUD'HON Florence - MEYER Anne-Sophie - BENOIT Alain
Petite enfance	5	- SCHLEIFER Brigitte - MULLER Hélène - WEBER Bernard	- PRUD'HON Florence - SCHNEIDER Pierre
Sécurité	11	- REUTHER Rémi - HAMM Stéphane - SIEGEL Jean-Luc - PAYE-BLONDET Mathilde - BIGNET Fabienne	- LEININGER Fabien - CHABAS François - GERHARDY Martial - SIMON Pierre - WOLFF MINTSA Solange - LAURAIN Marie-Annick

* Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions et n'est pas compris dans le nombre de membres.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 28 avril 2026



Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MLK'.

Marie-Laure KOESSLER



Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'PP'.

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 28/04/2026